



3

Vie active et rémunération du travail
Arbeit und Erwerb
Lavoro e reddito

Neuchâtel, avril 2006

L'activité professionnelle des élèves et des étudiants

Une étude basée sur les résultats de l'enquête suisse
sur la population active 1996–2005

.....

Information:

Thierry Murier, OFS/BFS, section Travail et vie active, tél.: 032 713 63 63

e-mail: thierry.murier@bfs.admin.ch

N° de commande: 206-0601

© OFS

L'activité professionnelle des élèves et des étudiants

Une étude basée sur les résultats de l'enquête suisse sur la population active 1996–2005

1 Introduction

Les raisons incitant les élèves et étudiants à travailler en parallèle à leur formation peuvent être diverses. Tout d'abord, l'activité peut servir à financer les études. Dans ce contexte, il est intéressant de savoir, si l'augmentation des taxes d'études et la baisse des bénéficiaires de bourses observées ces dix dernières années ont été accompagnées par une progression de l'activité professionnelle des étudiants. D'autre part, en raison de la situation sur le front de l'emploi, l'acquisition d'une expérience professionnelle durant les études est de plus en plus souvent décisive au moment d'entrer de plein pied dans le marché du travail. Mais dans quelle mesure les élèves et étudiants ont-ils accès à des postes leur permettant d'accumuler une expérience de qualité? On sait en effet que l'une des caractéristiques de l'occupation rémunérée des étudiants consiste dans le fait qu'elle doit être réalisée en parallèle à un programme de formation généralement bien rempli, nécessitant une présence régulière aux cours et généralement complété par des travaux personnels à réaliser à l'extérieur du temps de formation. Par conséquent, on peut s'attendre à les retrouver le plus souvent dans des postes aux horaires de travail atypiques comme le travail du soir, de nuit, du week-end ou le travail sur appel, postes ne nécessitant généralement que peu de qualifications. La présente étude permettra de confirmer, de nuancer, voire d'infirmer le propos.

Par ailleurs, on peut supposer que les personnes en formation, de par leur jeune âge, leur manque d'expérience, leur prédisposition à travailler en dehors des horaires habituels, constituent en général pour l'employeur une main-d'oeuvre financièrement avantageuse. A cet égard, la comparaison du revenu horaire des étudiants avec celui des travailleurs du même âge apportera quelques enseignements.

Selon l'enquête sur la situation sociale des étudiants (SSE) de 2005¹, publiée par l'office fédéral de la statistique (OFS), près de quatre étudiants sur cinq avaient exercé une activité professionnelle durant les 12 mois précédents l'enquête. Cette enquête, qui se concentre sur les étudiants immatriculés dans une haute école (haute école universitaire ou haute école spécialisée), illustre l'importance de l'activité professionnelle dans le cursus d'un étudiant. La présente étude, basée sur l'enquête suisse sur la population active (ESPA), propose une approche différente puisqu'elle est centrée sur l'activité professionnelle des personnes en formation à plein temps – en incluant dans l'analyse toutes les formations du degré secondaire II ou du degré tertiaire.

L'étude est structurée comme suit: le chapitre 2 présente l'objectif de l'analyse, la définition des populations retenues ainsi que les différents concepts utilisés. Le chapitre 3 brosse ensuite un portrait détaillé de l'activité des élèves et des étudiants à partir des résultats de l'ESPA de 1996 à 2005: on observera son évolution générale, certaines caractéristiques comme la répartition par branches économiques, le type de profession exercée ainsi que les conditions de travail. Enfin, le chapitre 4 fait la synthèse des différents éléments de l'analyse.

¹ Voir Boegli L. et Teichgräber M., *Situation sociale des étudiantes 2005, Premiers résultats de l'enquête menée auprès des étudiantes des hautes écoles suisses*, OFS, Neuchâtel, 2005.

2 Objectif, définitions et concepts

Objectif

Le but de la présente analyse est de quantifier et caractériser la participation au marché du travail des personnes suivant une formation à plein temps. La couverture par l'ESPA de toutes les formes d'études, peut offrir une vue d'ensemble quant à la place occupée par les élèves et étudiants sur le marché du travail suisse.

En dressant le portrait des personnes en formation à plein temps actives occupées et en comparant leurs caractéristiques à celles des personnes actives occupées du même âge non en formation, on tentera de mieux comprendre les comportements de cette main-d'œuvre, mais également son utilité pour l'économie. Cette étude va notamment permettre d'évaluer la flexibilité du marché du travail en relevant les opportunités offertes par ce dernier aux personnes ayant difficilement accès aux emplois traditionnels, de relever la façon dont les élèves et étudiants répartissent leur temps entre leur formation et une activité professionnelle ou encore de connaître les secteurs d'activités dans lesquels ils se concentrent et avec quel degré de qualification.

Sélection de la population d'étude

Il est important de distinguer les personnes en formation exerçant une activité rémunérée en marge de leurs études des personnes en emploi suivant une formation à temps partiel en marge de leur activité professionnelle (notamment au moyen de cours du soir et/ou du samedi). Afin de respecter l'objectif de l'étude, le second groupe est exclu de la population étudiée et l'on se concentrera ici sur les personnes en formation à plein temps.

Pour procéder à la sélection de la population d'étude, deux critères ont été retenus: le type de formation et le nombre d'heures de cours suivies normalement par semaine (schéma 1). Dans les formations du degré secondaire II, si tant l'école professionnelle à plein temps que le lycée ou l'école normale constituent par définition des formations à temps complet, on applique toutefois ici le critère de 25 heures de cours par semaine au minimum (correspondant à au moins trois jours complets de cours). Cette condition est également appliquée aux autres formations du degré secondaire II. Pour le degré tertiaire (écoles techniques ou professionnelles, écoles professionnelles supérieures, technicums, écoles d'ingénieurs, universités, hautes écoles spécialisées), on admet qu'une formation à plein temps peut se limiter à l'équivalent

d'une demie semaine de cours et on abaisse la limite hebdomadaire inférieure à 20 heures. Les formations menant au brevet fédéral ou la maîtrise fédérale ne sont pas considérées comme des formations à plein temps et sont exclues de l'analyse. On exclut aussi les apprentis qui constituent un groupe particulier tant au niveau de la formation que de l'activité professionnelle ainsi que les personnes encore à l'école obligatoire qui ne sont que très partiellement couvertes par l'enquête. Enfin, on restreint le champ d'analyse aux personnes de moins de 40 ans.

Précision sur la terminologie utilisée

Sur la base des critères sélectifs retenus ci-dessus, on utilisera la dénomination élèves pour qualifier les personnes suivant une formation du degré secondaire II et la dénomination étudiants pour désigner celles inscrites à une formation du degré tertiaire (voir schéma 1).

Groupes de comparaison

Afin de saisir au mieux les particularités de l'activité estudiantine, on comparera les caractéristiques des élèves et étudiants avec celles des travailleurs du même âge qui ne sont pas en formation ainsi qu'avec celles de l'ensemble des personnes actives occupées en Suisse. Sont considérées comme appartenant au groupe des travailleurs du même âge les personnes actives occupées ne suivant pas de formation au moment de l'enquête et qui présentaient l'âge moyen des élèves et étudiants actifs occupés plus/moins l'écart type, soit les personnes âgées de 15 à 26 ans.

Impact de la période de référence de l'enquête

Comme l'ESPA se déroule durant le deuxième trimestre (du 1^{er} avril au 30 juin), elle relève surtout les caractéristiques des jobs effectués par les élèves et étudiants à cette époque de l'année; les jobs effectués durant la longue pause estivale ou à un autre moment de l'année ne sont que très partiellement couverts. Le deuxième trimestre offre peu de vacances, excepté les vacances pascales en début de période. L'activité relevée au 2^e trimestre traduit ainsi au mieux l'effort consenti par les élèves et étudiants pour cumuler formation et activité professionnelle. Les résultats se distinguent donc de ceux obtenus par l'enquête sur la situation sociale des étudiants qui relève le taux d'actifs occupés sur les douze mois précédant l'enquête. Les principales différences entre l'ESPA et la SSE sont illustrées dans le schéma 2.

Schéma 1: définition des personnes suivant une formation à plein temps à partir de l'ESPA

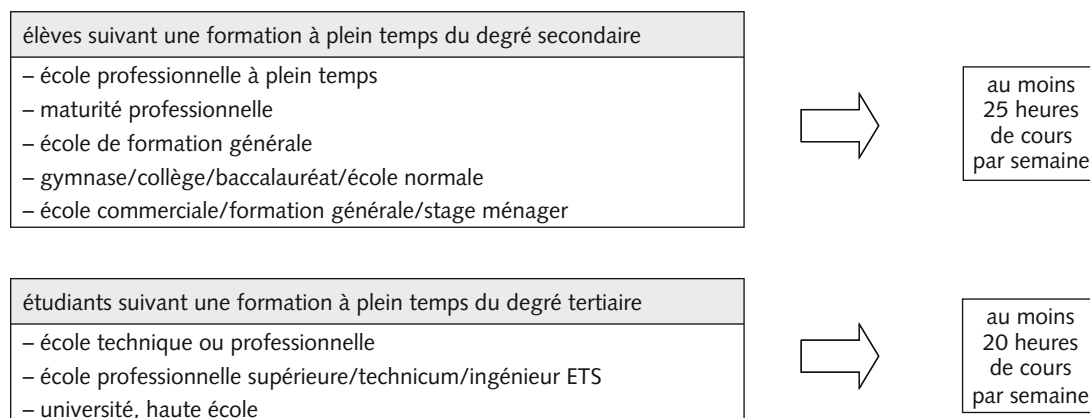


Schéma 2: Principales différences entre l'ESPA et la SSE

	Enquête suisse sur la population active (ESPA)	Enquête sur la situation sociale des étudiants (SSE)
Population couverte	Population résidante permanente âgée de 15 ou plus	Etudiants immatriculés dans une haute école pour y obtenir un diplôme/licence, un bachelor ou un master. (Les études post-grades ou de doctorat ne sont pas prises en considération.)
Groupe de personnes analysé	Elèves avec un pensum de cours supérieur à 25 heures par semaine; étudiants avec un pensum de cours hebdomadaire supérieur à 20 heures; exclusion des personnes effectuant une formation en emploi	Etudiants immatriculés indépendamment de leur pensum hebdomadaire; exclusion des étudiants effectuant une formation en emploi dans les analyses concernant les «activités rémunérées» exercées en parallèle aux études.
Périodicité	Annuelle à partir de 1991	1995, 2005
Période de référence	2 ^e trimestre	12 mois précédant l'enquête

3 Activité professionnelle des personnes en formation à plein temps

Parmi les personnes âgées de 15 à 39 ans en formation au 2^e trimestre 2005, un peu plus du tiers suivait une formation à temps partiel (172'000 personnes; graphique G1) et près des deux tiers une formation à plein temps (312'000 personnes). Chez ces dernières, 110'000 suivaient une formation à plein temps de degré secondaire II et 97'000 une formation à plein temps de degré tertiaire, le reste étant constitué de personnes encore à l'école obligatoire (104'000).

En ne considérant que les personnes suivant une formation à plein temps du degré secondaire II ou du degré tertiaire, 24,4% ou 50'000 personnes exerçaient en parallèle une activité professionnelle équivalant à au

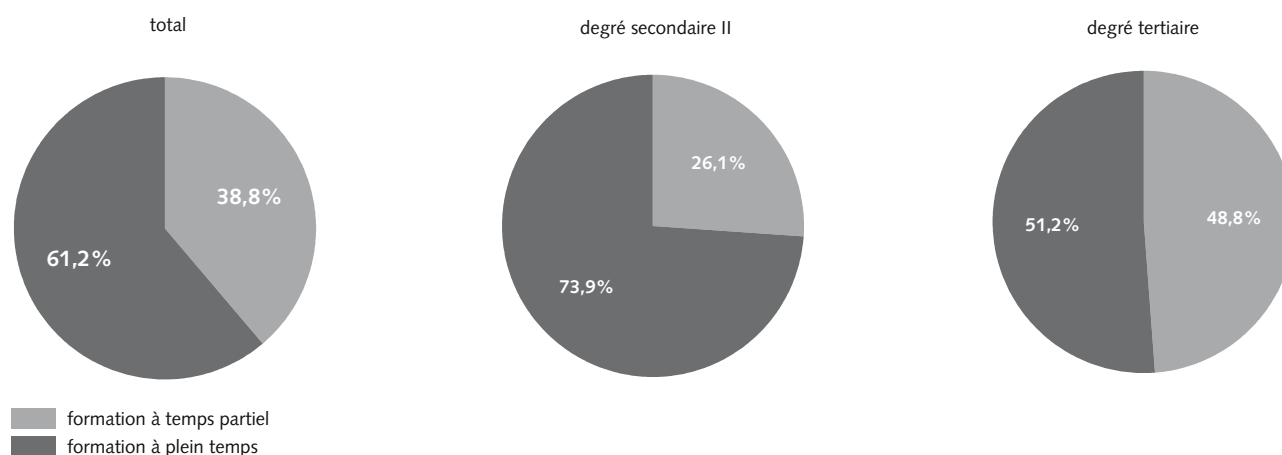
moins une heure de travail par semaine. Les personnes en formation à plein temps représentaient 1,3% de la population active occupée en Suisse au 2^e trimestre 2005.

La part des personnes actives occupées (ci-après taux d'actifs occupés) varie selon la formation (graphique G2) puisqu'elle s'élevait à 18,3% dans le degré secondaire II et à 31,4%² dans le degré tertiaire. En 2005, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à exercer une activité en parallèle à leurs études (25,6% contre 23,2%).

² L'enquête sur la situation sociale des étudiants de 2005 indique que près de 80% des étudiants ont exercé une activité rémunérée au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ce chiffre sensiblement plus élevé s'explique par une population couverte et une période d'analyse différente (voir chapitre 2).

Personnes en formation selon la nature de la formation (plein temps ou temps partiel), en pour cent au 2^e trimestre, ESPA 2005

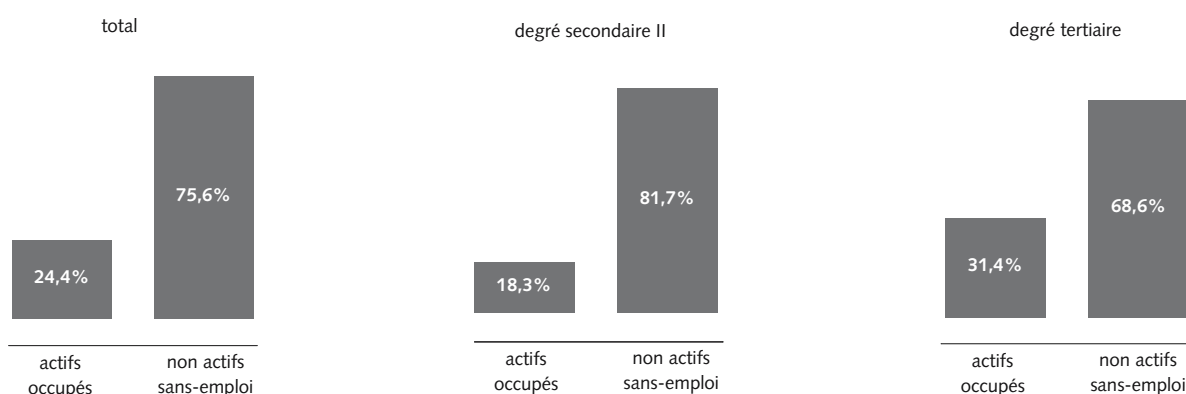
G 1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Statut sur le marché du travail des personnes suivant une formation à plein temps, en pour cent au 2^e trimestre, ESPA 2005

G 2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

La participation des élèves et étudiants au marché du travail évolue au gré de la conjoncture

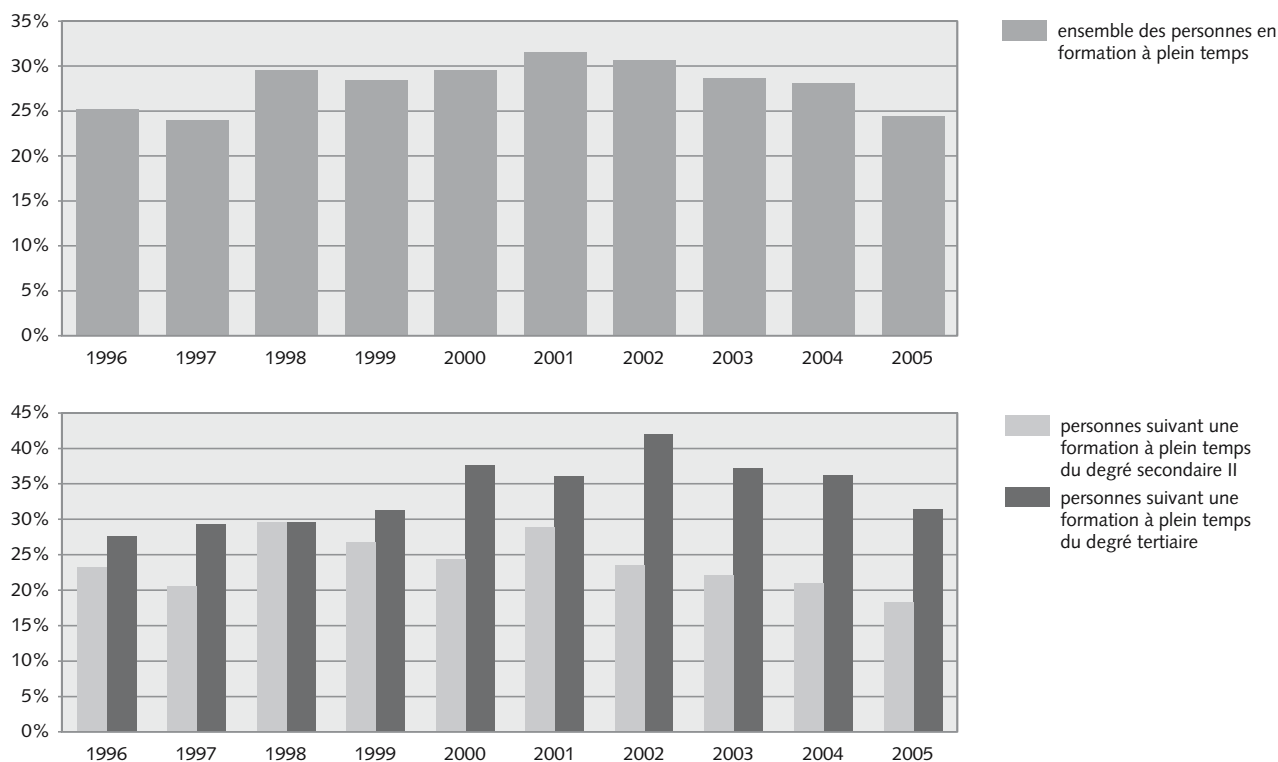
L'évolution du taux d'actifs occupés indique une certaine dépendance de l'activité des élèves et étudiants à l'état de santé de l'économie (graphique G3): durant la période de faible conjoncture qui a caractérisé les années 1996 et 1997, les actifs occupés ne représentaient que 25,2% respectivement 24,0% des personnes en formation à plein temps. Le rapide retour de la croissance à partir de 1998 a permis au taux d'actifs occupés de dépasser la barre des 29% pour atteindre 31,5% en 2001.

La dégradation de la conjoncture à partir de 2003 a entraîné un nouveau repli de la main-d'œuvre estudiantine (28,6% au milieu de l'année 2003, puis 28,1% en 2004). En 2005, le taux d'actifs occupés retombait à un niveau semblable à celui des années 1996 et 1997 (24,4%).

La relation entre le niveau d'actifs occupés et l'évolution économique était davantage marquée pour les formations du degré tertiaire. En ce qui concerne la participation au marché du travail des étudiants de degré tertiaire, un trend à la hausse semblait se superposer jusqu'en 2004 à l'effet de la conjoncture. D'une part, la baisse de la part d'étudiants du degré tertiaire bénéficiaires d'une bourse d'étude (12,8% en 2003 contre 14,0%

Evolution de la part d'actifs occupés parmi les personnes suivant une formation à plein temps, selon le type de formation, en pour cent, ESPA 1996–2005

G 3



© Office fédéral de la statistique (OFS)

en 1996³) et la tendance à la hausse du montant des taxes d'études (1200 francs en moyenne pour l'année académique 2004/2005 contre 1000 francs pour 1996/1997 et 700 francs pour 1991/1992⁴) a peut-être pu inciter davantage d'étudiants à exercer une activité lucrative. Par ailleurs, l'expérience professionnelle en tant que critère d'engagement chez les futurs employeurs pourrait davantage motiver les étudiants à participer au marché du travail en parallèle à leur formation. En 2005, la progression de l'activité parmi les étudiants du degré tertiaire a cependant marqué le pas, puisque le taux d'étudiants actifs occupés était en baisse par rapport à 2004 (31,4% contre 36,2% un an plus tôt).

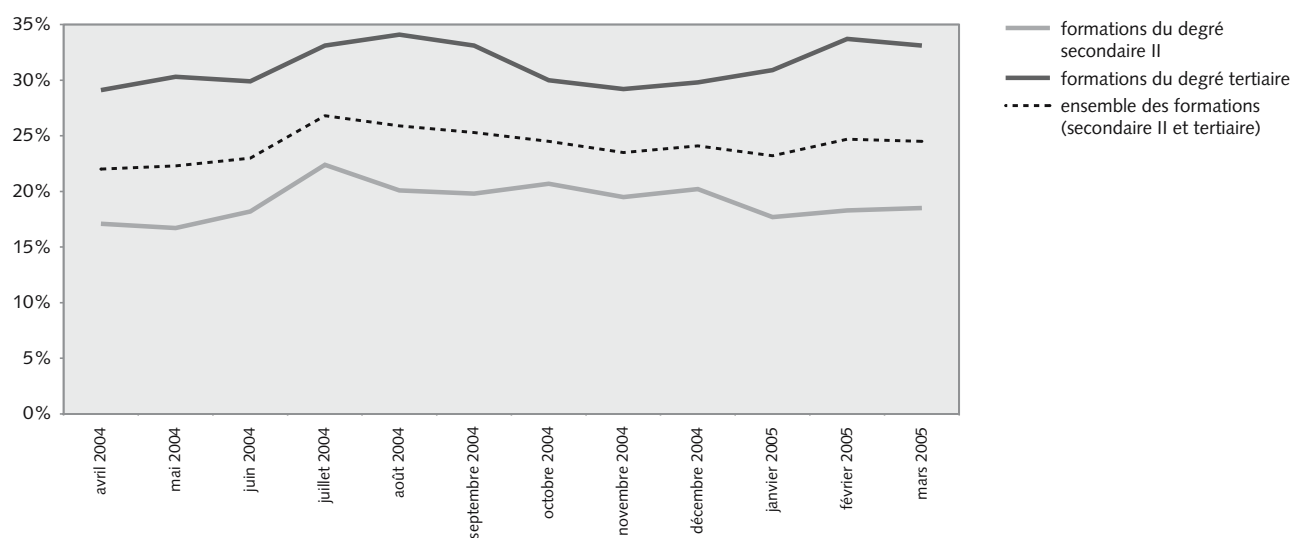
³ Indicateurs de l'enseignement en Suisse, Office fédéral de la statistique.

⁴ Sur la base des chiffres fournis par la Conférence des recteurs des universités de Suisse.

L'activité professionnelle des élèves et étudiants ne se résume pas aux jobs d'été

Les données de l'ESPA indiquent que l'activité des élèves et étudiants est légèrement plus importante durant les mois d'été que durant le reste de l'année. Les différences sont cependant moins élevées que l'on ne pourrait le supposer, comme l'indique une analyse de la période entre avril 2004 et mars 2005: si le taux d'actifs occupés a sensiblement augmenté pendant la pause estivale (sommet en juillet 2004; graphique G4) et dans une moindre mesure pendant les vacances d'hiver ou de Pâques, il s'est maintenu à un niveau proportionnellement élevé durant les mois de cours. Novembre et janvier étaient par ailleurs les mois avec la plus faible participation des élèves et étudiants à la vie active, même si le taux restait élevé pour une période sans vacances. Cette répartition mensuelle du taux d'actifs occupés de personnes en formation à plein temps reflète par ailleurs les différences dans les périodes de vacances entre le degré secondaire II et le degré tertiaire: pic en juillet chez les élèves du degré secondaire II, la pause estivale se limi-

Taux d'actifs occupés mensuel des personnes suivant une formation à plein temps (degré secondaire et tertiaire) au 2^e trimestre, en pour cent, ESPA 2004–2005 G 4



© Office fédéral de la statistique (OFS)

tant pour ces derniers de cinq à sept semaines et taux d'actifs occupés élevé en juillet, août et septembre chez les étudiants de degré tertiaire, mois correspondant à des périodes de vacances.

Si moins de trois personnes en formation à plein temps sur dix exerçaient une activité professionnelle au 2^e trimestre 2005, ce résultat décrit uniquement la situation à un moment spécifique de l'année. L'enquête sur la situation sociale des étudiants relève qu'environ 70% des étudiants immatriculés dans une université ou une haute école spécialisée et suivant au moins 20 heures de cours par semaine avaient au moins une fois exercé une activité rémunérée au cours des douze mois précédents l'enquête. Les différences entre le taux d'actifs occupés présentés dans cette étude et ceux relevés par la SSE sur une période de douze mois mettent en évidence le caractère parfois ponctuel et de courte durée de l'activité estudiantine.

Les élèves et étudiants consacrent en moyenne près d'une demi-journée par semaine à l'exercice d'une activité professionnelle

Avec des cours répartis le plus souvent du lundi au vendredi, le temps disponible pour exercer une activité professionnelle est restreint. Au 2^e trimestre 2005, les personnes en formation à plein temps consacraient en moyenne (à savoir en incluant les personnes n'accomplissant aucune activité professionnelle) 32,4 heures aux cours et 2,6 heures – soit moins d'une demi-journée – à

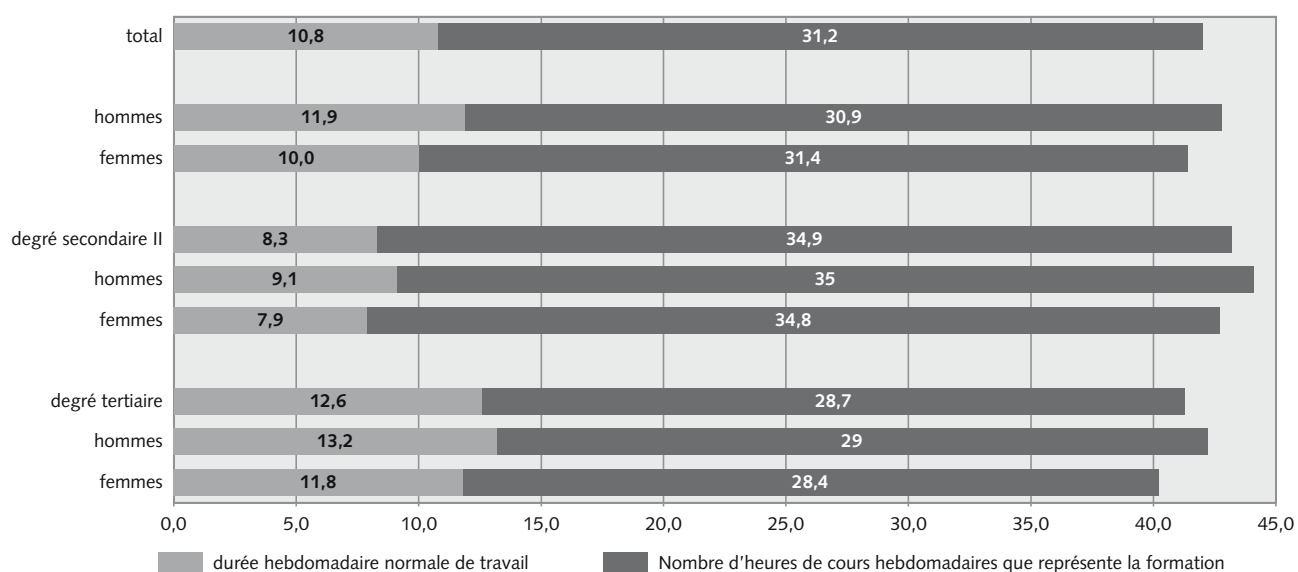
l'activité professionnelle. La répartition entre cours et activité professionnelle des élèves du degré secondaire II diffère de celle des étudiants du degré tertiaire: alors que les premiers passaient 34,6 heures en cours et exerçaient une activité professionnelle durant 1,5 heures en moyenne, les seconds consacraient 30,0 heures aux cours et 3,9 heures à l'accomplissement d'une activité rémunérée.

Si on ne considère que les élèves et étudiants exerçant une activité professionnelle, le temps dévolu à celle-ci représentait en moyenne 10,8 heures par semaine (graphique G5). Il dépend de celui pris par la formation: en raison d'un plus grand pensum hebdomadaire, le temps consacré au travail rémunéré était inférieur de 4,2 heures chez les élèves inscrits à une formation de degré secondaire II (8,3 heures en moyenne par semaine) par rapport aux étudiants du tertiaire (12,5 heures hebdomadaires). En considérant uniquement les heures de cours sans tenir compte de la charge que représentent les travaux personnels à réaliser à la maison, c'est dans les formations du degré secondaire II que le cumul d'heures était le plus élevé, soit un peu plus de 43 heures par semaine (43,2 heures) entre les deux agrégats (formation et activité professionnelle), contre deux heures de moins (41,2 heures par semaine) pour les formations de degré tertiaire.

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à travailler à côté de leurs études, mais ces derniers, lorsqu'ils travaillent, consacrent davantage de temps à leur activité professionnelle (11,9 heures contre 10,0 heures), ceci quel que soit le degré de for-

Durée hebdomadaire consacrée à l'activité professionnelle et durée hebdomadaire de la formation, personnes actives occupées en formation à plein temps par sexe et type de formation, en heures, ESPA 2005

G 5



© Office fédéral de la statistique (OFS)

mation (secondaire II: 9,1 heures pour les hommes et 7,9 heures pour les femmes; tertiaire: 13,2 heures pour les hommes et 11,8 pour les femmes); le temps consacré à la formation est par contre très proche entre hommes et femmes.

A relever que selon les résultats des enquêtes sur les nouveaux diplômés de 1981 à 2001⁵, l'exercice d'une activité professionnelle en parallèle à une formation du degré tertiaire s'accompagne d'un allongement de 4 à 6% de la durée moyenne des études. Par rapport à un an auparavant, le recul du taux d'étudiants actifs occupés en 2005, la légère augmentation du temps consacré à la formation et la baisse du temps consacré à l'exercice d'une activité professionnelle pourraient s'expliquer en partie par certaines nouvelles mesures visant à fixer un plafond au nombre d'années consacrées à l'achèvement d'un cycle d'études.

Plus d'un élève ou étudiant actif occupé sur quatre désire accroître son taux d'occupation

Plus d'un quart (26,6%) des élèves et étudiants actifs occupés considérait leur taux d'occupation comme insuffisant et souhaiterait travailler davantage (ce qui représentait 6,5% de l'ensemble des élèves et étudiants,

cf. graphique G6). Ces résultats font apparaître une situation de sous-emploi au sein de la population estudiantine. A ces personnes en sous-emploi s'ajoutent 3,8% des élèves et étudiants qui étaient sans travail et qui recherchaient un job. Au total, le manque de travail touchait par conséquent un élève/étudiant sur dix en 2005 (10,3%).

La majorité des élèves et étudiants en formation à plein temps étaient non actifs. Le fait qu'une personne en formation n'exerce pas d'activité ne signifie cependant pas qu'elle ne serait pas prête à travailler. Ainsi, 16,7% des élèves et étudiants seraient prêts à travailler si une offre intéressante se présentait, 13,8% seraient également prêts à travailler si les conditions étaient différentes. Seuls 39,5% ne seraient pas prêts à travailler du tout.

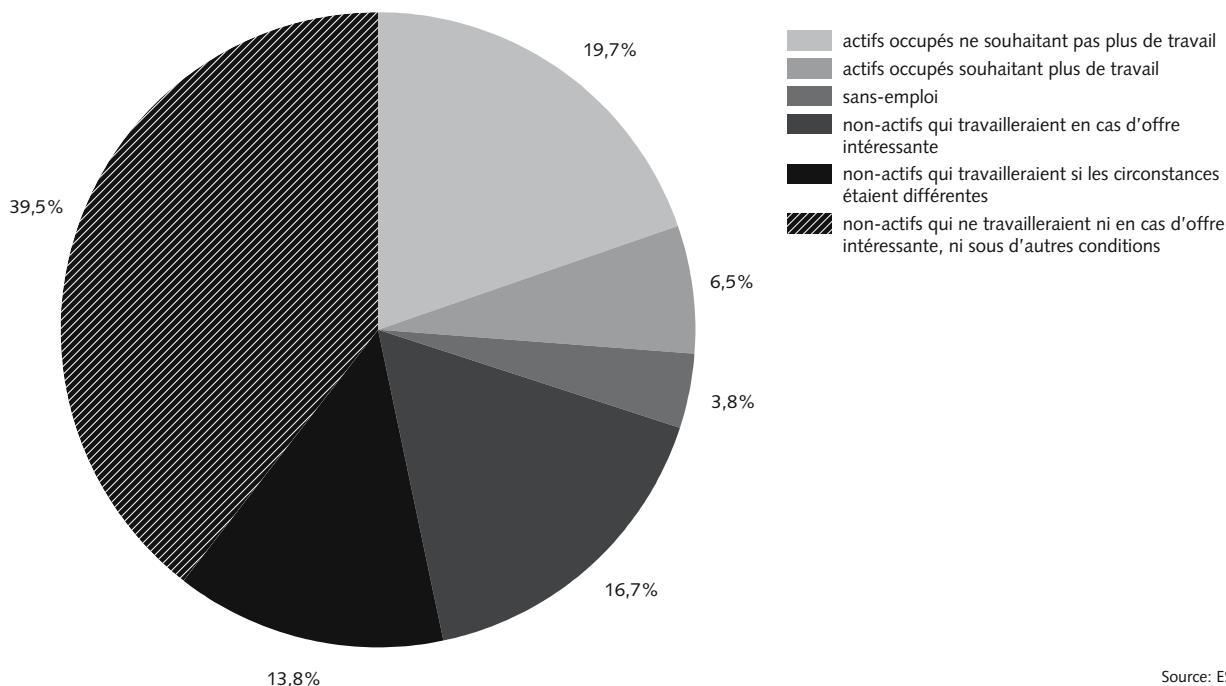
L'entreprise familiale est le lieu de travail de près d'un élève ou étudiant actif occupé sur dix

Un peu moins d'un dixième des élèves et étudiants actifs occupés (8,3%) collaborait dans l'entreprise ou l'exploitation familiale contre seulement 1,5% des travailleurs du même âge et 2,3% du total des actifs occupés (graphique G7).

⁵ Franzen A., Schmidlin S., Boegli L. (2002), *L'intégration des nouveaux diplômés sur le marché du travail. Une analyse empirique des enquêtes menées de 1981 à 2001 auprès des nouveaux diplômés des hautes écoles suisses*, OFS, Neuchâtel.

Disposition à travailler des personnes en formation à plein temps selon le statut d'activité, en pour cent, ESPA 2005

G 6

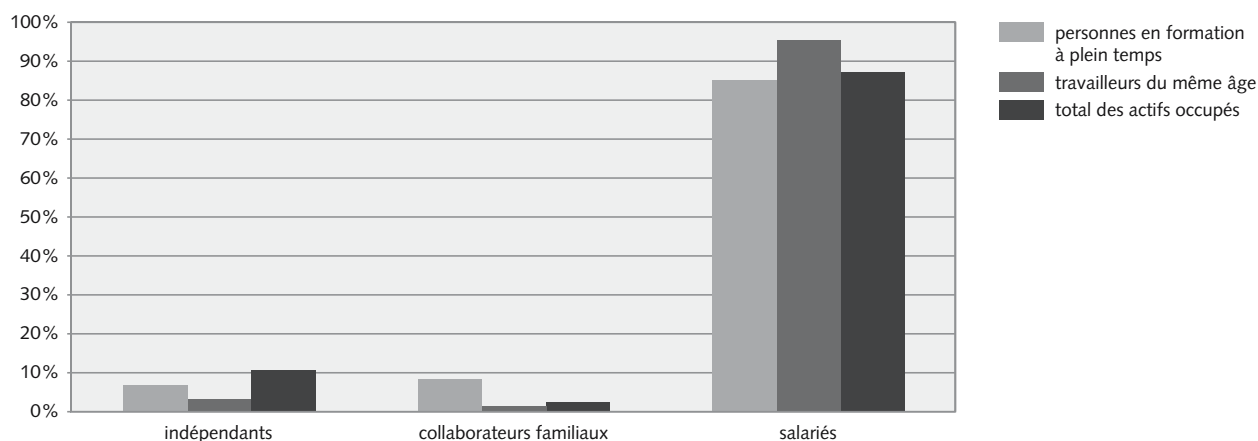


Source: ESPA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Statut d'activité des personnes en formation à plein temps, des travailleurs du même âge et du total des personnes actives occupées, en pour cent, ESPA 2003–2005

G7



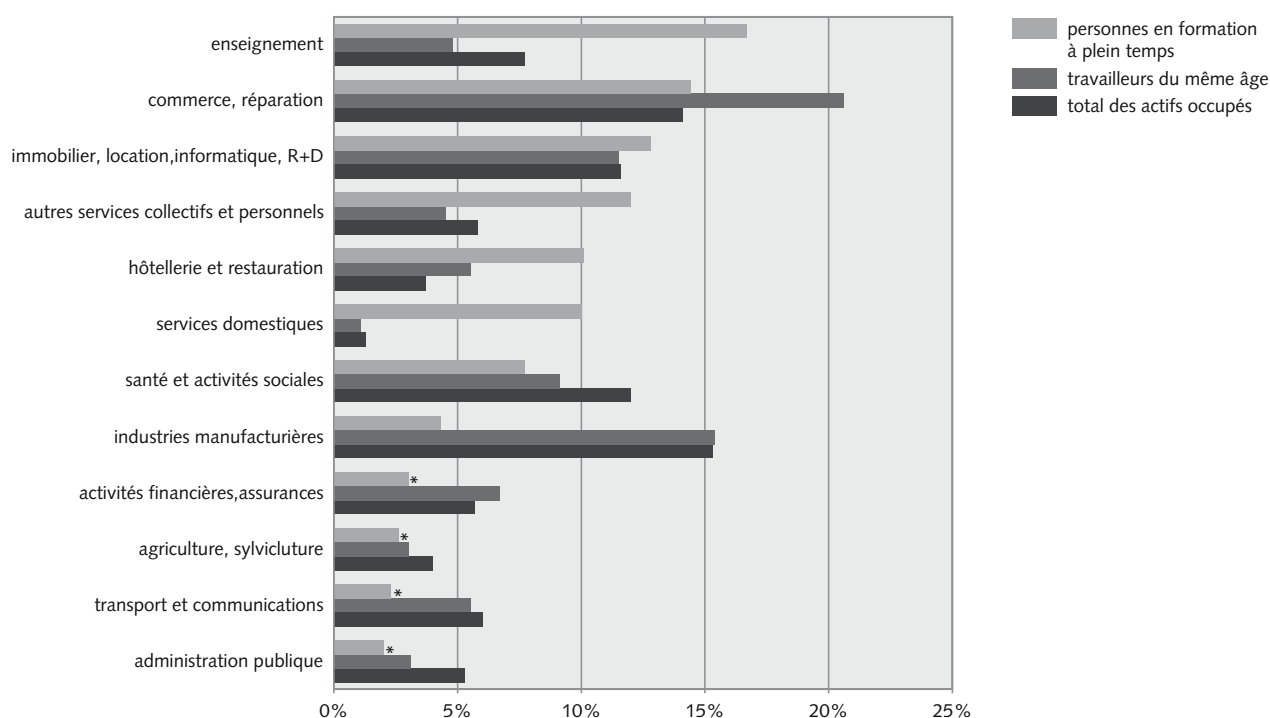
© Office fédéral de la statistique (OFS)

Collaborer au sein de l'entreprise ou de l'exploitation familiale constitue pour les personnes en formation une opportunité de participer au marché du travail. Pour les parents indépendants, les enfants en formation représentent un potentiel de main-d'œuvre appréciable (6,2% des collaborateurs familiaux en Suisse se composaient de personnes suivant une formation à plein temps sur la période considérée alors que ces dernières ne représen-

taient que 1,5% de la population active occupée). Cette forme d'activité pas toujours rémunérée dépend du niveau de formation suivi. La proportion s'élevait en effet à 14,0% chez les élèves du degré secondaire II et à 4,3% chez les étudiants du degré tertiaire. Même s'ils ne sont pas considérés dans l'analyse, il est intéressant de mentionner qu'un quart des élèves encore à l'école obligatoire (personnes âgées de 15 ans ou plus) exerçant

Répartition par branches économiques des personnes en formation à plein temps, des travailleurs du même âge non en formation et de l'ensemble des actifs occupés, en pour cent, ESPA 2003–2005

G 8



* fiabilité statistique relative

© Office fédéral de la statistique (OFS)

une activité professionnelle travaillaient au sein de l'entreprise familiale. La part importante de collaborateurs familiaux chez les élèves peut s'expliquer notamment par un accès facilité à l'activité, par des conditions de travail beaucoup plus informelles ou par la possibilité d'exercer son activité de façon irrégulière.

Les élèves et étudiants travaillent dans des branches bien typées du secteur des services

L'activité professionnelle des personnes en formation à plein temps se concentrait pour les années 2003 à 2005 dans les branches «enseignement» (16,7% des élèves et étudiants actifs occupés en moyenne; graphique G8), «commerce et réparation» (14,4%), «immobilier, location, informatique, R+D» (12,8%), «autres services collectif et personnels» (12,0%) et «hôtellerie et restauration» (10,1%). En comparaison avec les travailleurs du même âge, les élèves et étudiants étaient surtout présents dans les services domestiques (proportionnellement plus de neuf fois plus nombreux), dans l'enseignement (près de quatre fois plus nombreux) et dans les autres services collectifs et personnels ainsi que dans l'hôtellerie et la restauration (près de trois fois respectivement près de deux

fois plus nombreux). Ils étaient en revanche quasi absents du secteur secondaire, ce qui ne surprend pas étant donné que le travail à temps partiel y est peu courant.

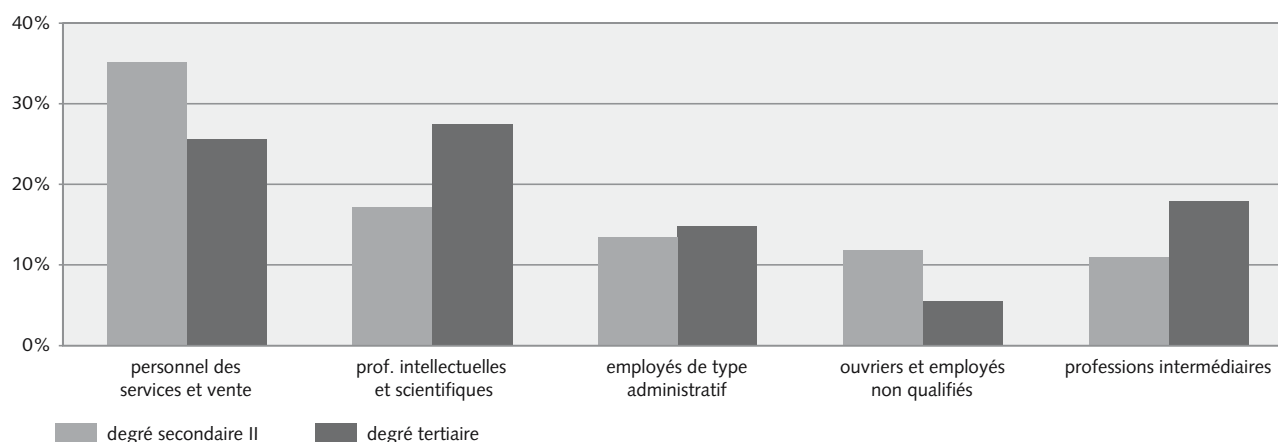
Ces résultats mettent en évidence un élément quant à la motivation des étudiants d'exercer une activité professionnelle: d'un côté, les personnes en formation qui travaillaient par intérêt plutôt financier dans des branches offrant des emplois souvent peu exigeants en termes de qualifications et sans rapport avec le domaine d'études (hôtellerie, commerce, services domestiques); de l'autre, celles qui occupaient un poste dans des branches nécessitant le plus souvent un certain niveau de qualifications susceptible d'être en rapport avec leur champ d'études (enseignement, informatique, R&D) et leur offrant en plus du salaire, une expérience professionnelle qui leur sera peut-être profitable par la suite.

A cet effet, deux études mettent en avant l'influence de l'expérience professionnelle durant les études sur la transition à la vie active après la formation⁶. Selon ces études, le fait d'avoir travaillé dans son domaine d'étude

⁶ Voir note 5 et Schmidlin S. (2003), *L'évolution du marché du travail pour les personnes hautement qualifiées. Une analyse empirique des enquêtes de 1991 à 2001 auprès des nouveaux diplômés*, OFS, Neuchâtel.

Profession exercée par les personnes en formation à plein temps selon le type de formation, en pour cent, ESPA 2003–2005

G9



© Office fédéral de la statistique (OFS)

diminue la probabilité d'être chômeur un an après les études, réduit le temps de recherche d'un emploi et fait prétendre à un niveau de revenu plus élevé. L'activité professionnelle réalisée dans un domaine indépendant aux études n'est en revanche pas valorisée par le futur employeur.

Image bipolarisée des professions exercées par les élèves et étudiants

Toujours en se basant sur les enquêtes de 2003 à 2005, trois élèves/étudiants sur dix occupaient une profession liée aux services et à la vente, 23,2% une profession intellectuelle ou scientifique, 15,1% une profession intermédiaire, 14,3% une profession de type administratif et 8,1% une profession non qualifiée. De façon similaire à ce qui ressortait de l'analyse par branches économiques, on retrouve ici une répartition bipolaire avec d'un côté des élèves et étudiants jouant plutôt la carte de l'expérience professionnelle et exerçant une profession intellectuelle ou scientifique dans des domaines tels que l'enseignement ou la recherche, et de l'autre, des personnes aux motivations certainement plutôt orientées vers la rémunération exerçant une profession liée aux services et à la vente et nécessitant souvent des compétences moindres. La catégorie « artisans ou ouvriers » n'était en revanche quasiment pas représentée chez les élèves et étudiants, contrairement aux travailleurs du même âge chez qui une personne sur cinq exerçait une telle profession.

Des différences entre les niveaux de formation peuvent être relevées (graphique G9). Chez les étudiants de degré tertiaire, 27,4% occupaient une profession intel-

lectuelle ou scientifique, 25,6% une profession liée aux services et à la vente, 17,9% une profession intermédiaire et 14,8% une profession de type administratif⁷. Quant aux élèves du degré secondaire II, ils se concentraient surtout dans les professions des services et de la vente (35,1%). 11,8% étaient engagés en tant qu'ouvriers ou employés non qualifiés (part non significative chez les étudiants du degré tertiaire).

Les femmes actives occupées en formation à plein temps étaient enfin proportionnellement moins nombreuses que les hommes à exercer une profession intellectuelle ou scientifique (20,8% contre 26,3%). Elles oeuvraient par contre davantage en tant que personnel des services ou de la vente (35,2%; hommes: 22,2%; graphique G10).

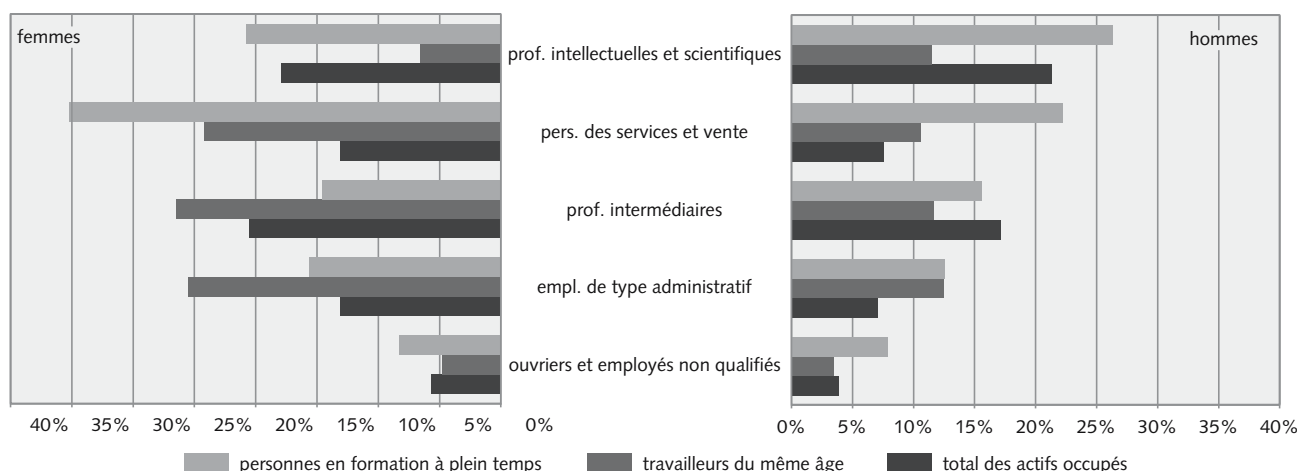
Près des deux tiers des élèves et étudiants travaillaient normalement le soir, la nuit ou le week-end

La rigidité de la charge hebdomadaire de la formation en terme d'horaire et d'heures de présence aux cours a comme incidence de limiter l'accès aux emplois aux horaires conventionnels. Les personnes en formation à plein temps désirant travailler en parallèle à leurs études cherchent fréquemment un job pouvant s'exercer le week-end, le soir, voire dans une moindre mesure la nuit.

⁷ Les résultats de l'enquête sur la situation sociale des étudiants en 2005 montrent que plus de la moitié des universitaires ayant un travail rémunéré indiquaient que celui-ci n'avait aucun lien avec leurs études. Cette proportion se situait à 42% pour les étudiants d'une HES

Profession exercée par les personnes en formation à plein temps, les travailleurs du même âge et le total des personnes actives occupées, par sexe, en pour cent, ESPA 2003–2005

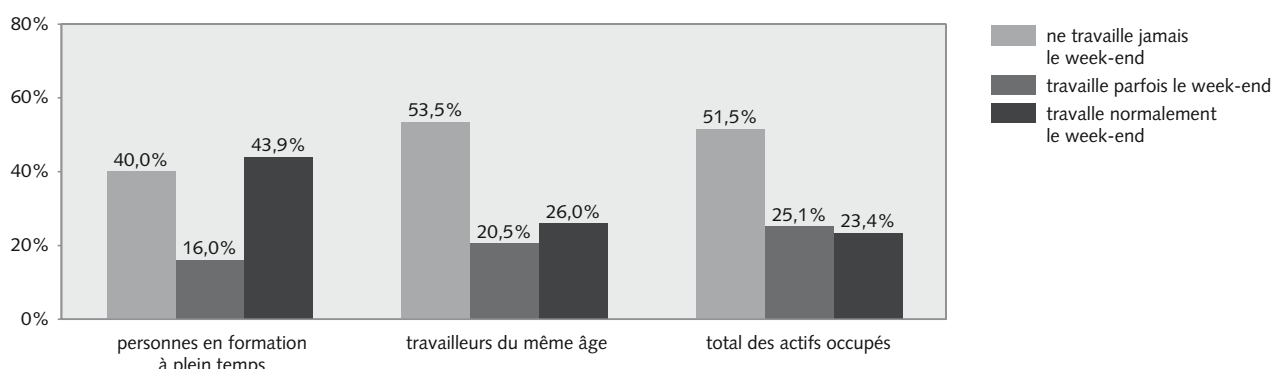
G 10



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Horaire hebdomadaire des personnes en formation à plein temps, des travailleurs du même âge et du total des actifs occupés, en pour cent, ESPA 2005

G 11



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Les élèves et étudiants profitent apparemment de la flexibilité offerte par le marché du travail puisqu'en 2005, plus de 4 actifs occupés sur dix (43,9%) travaillaient normalement le week-end (hommes: 47,8%; femmes: 40,7%) contre seulement 26,0% chez les travailleurs du même âge (graphique G11).

On observe des répartitions similaires pour le travail du soir ou de nuit puisque 39,3% des élèves et étudiants actifs occupés exerçaient normalement une telle activité contre seulement 16,3% des travailleurs du même âge et 18,0% de l'ensemble des actifs occupés (graphique G12).

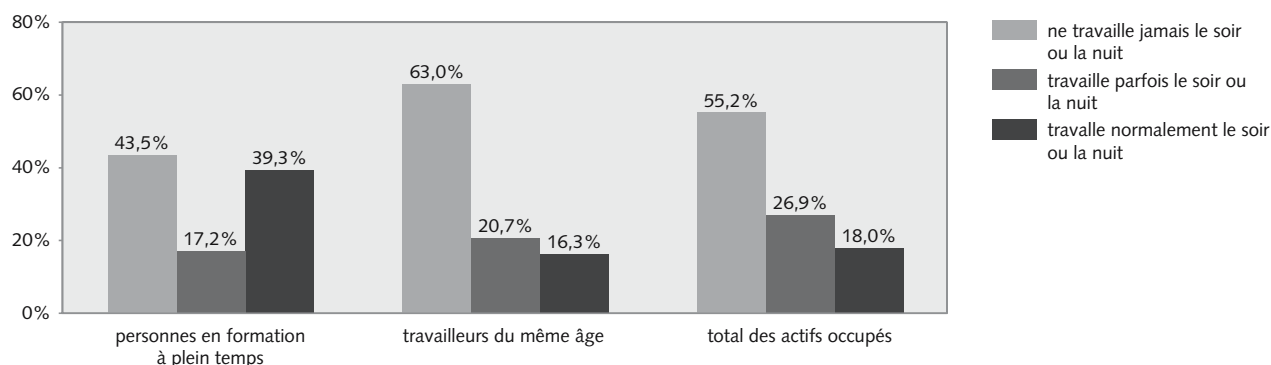
En tout, pas loin des deux tiers des élèves et étudiants actifs occupés (64,0%; hommes: 65,3%; femmes: 63,0%) travaillaient habituellement selon un horaire atypique (le week-end, le soir ou la nuit, voire les deux). Seuls 22,4% (hommes: 20,9%; femmes: 23,7%; tra-

vailleurs du même âge: 43,1%) des élèves et étudiants actifs occupés travaillaient selon un horaire strictement conventionnel (à savoir ni le soir, ni la nuit, ni le week-end). Cette disposition des élèves et étudiants vis-à-vis du marché du travail n'est certainement pas pour déplaire aux commerces et entreprises désireux d'étendre leurs horaires.

La fréquence des horaires atypiques dépend évidemment de la branche d'activité. Les horaires atypiques sont ainsi particulièrement répandus dans l'hôtellerie et la restauration: plus de neuf élèves et étudiants sur dix (91,2%) y travaillaient normalement le soir et/ou le week-end contre 77,1% chez les travailleurs du même âge et 69,0% pour l'ensemble des personnes de la branche. Les horaires peu conventionnels étaient aussi de mise dans les branches «commerce et réparation» (76,4%; travailleurs du

Horaire journalier des personnes en formation à plein temps, des travailleurs du même âge et du total des actifs occupés, en pour cent, ESPA 2005

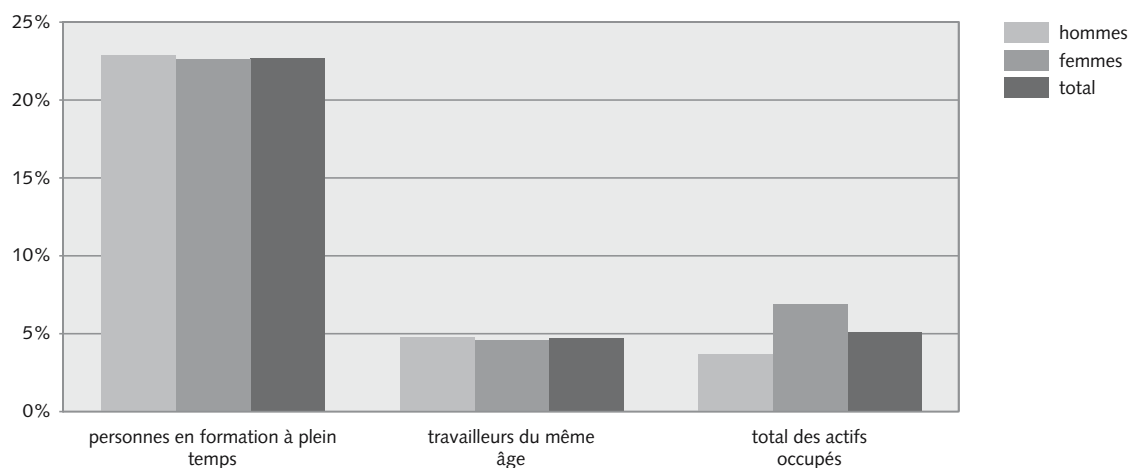
G 12



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Travail sur appel effectué par les personnes en formation à plein temps, les travailleurs du même âge et le total des actifs occupés, en pour cent, ESPA 2003–2005

G 13



© Office fédéral de la statistique (OFS)

même âge: 48,7%; ensemble des actifs occupés: 43,4%), «autres services collectifs et personnels» (67,5%; travailleurs du même âge: 57,4%; ensemble des actifs occupés: 45,0%) et «services domestiques» (51,7%; travailleurs du même âge: 38,1%; ensemble des actifs occupés: 27,5%). Seules les personnes actives dans le domaine de l'enseignement présentaient un horaire proche de celui des deux groupes de comparaison.

Les élèves et étudiants exerçant des professions peu exigeantes en termes de qualifications travaillaient le plus souvent selon un horaire atypique (professions de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels: 79,1%; professions commerciales, des transports et de la circulation: 75,3%). La part de personnes travaillant selon un horaire atypique ne s'élevait qu'à 44,8% chez les élèves et étudiants exerçant une profession de la santé, de l'enseignement, de la culture ou une profession scientifique.

Ces résultats expriment indéniablement l'attrait des activités à horaire atypique chez les personnes en formation à plein temps. Il convient toutefois de nuancer la situation compte tenu des contraintes légales: si la révision partielle de la loi sur le travail en 1998 a facilité l'accès aux activités s'effectuant hors des horaires conventionnels avec notamment l'introduction du travail du soir entre 20h00 et 23h00, l'activité dominicale continue à être très réglementée (interdiction de principe avec dérogation). Cette disposition légale a certainement une incidence sur la demande de travail des employeurs: on peut supposer que sans cette interdiction de principe, de nouvelles opportunités de travail s'ouvriraient aux personnes en formation, permettant une diminution de leur sous-emploi, mais entraînant d'un autre côté une dégradation potentielle des conditions de travail de certaines personnes actives.

Près d'un élève ou étudiant actif occupé sur quatre travaille sur appel

Le travail sur appel constitue une seconde forme de flexibilité. Les personnes en formation étaient particulièrement concernées par le travail sur appel puisque sur la période 2003–2005, 22,7% d'entre elles exerçaient ce genre d'activité (élèves du degré secondaire II: 23,6%; étudiants du degré tertiaire: 22,1%). Les femmes étaient proportionnellement autant concernées que les hommes (22,6% contre 22,9%). Travailler sur appel était par contre bien moins répandu chez les travailleurs du même âge (4,7% seulement; ensemble des actifs occupés: 5,1%; graphique G13). Au regard de ces proportions élevées, il est indéniable que les élèves et étudiants constituent pour les entreprises une main-d'œuvre à la flexibilité appréciable puisqu'ils représentaient sur la période 2003–2005 6,8% de l'ensemble des travailleurs sur appel alors qu'ils ne constituaient que 1,5% de la population active occupée.

La moitié des élèves et étudiants travaillant sur appel étaient employés dans trois branches économiques («services domestiques» (18,5%), «hôtellerie et restauration» (16,8%), «enseignement» (14,6%).

On peut encore relever qu'une autre forme de flexibilité répandue chez les élèves et étudiants consiste à avoir plusieurs jobs avec un taux d'occupation réduit. En effet, 8,6% des élèves et étudiants actifs occupés (hommes: 8,2%; femmes: 8,9%) exerçaient plus d'une activité rémunérée dans la semaine. Cette proportion était nettement supérieure à celle observée chez les travailleurs du même âge (3,8%).

Deux tiers des élèves et étudiants actifs occupés bénéficient d'un contrat à durée indéterminée

Etonnamment, près des deux tiers des élèves et étudiants actifs occupés (63,4%; hommes: 59,1%; femmes: 67,0%) disposaient en 2005 d'un contrat à durée indéterminée. Si cette proportion est inférieure à celle de l'ensemble des actifs occupés (76,8%) et à celle des travailleurs du même âge ne suivant pas de formation (80,0%), elle reste relativement élevée.

Une main-d'œuvre avantageuse

Au 2^e trimestre 2005, le revenu médian professionnel brut de l'activité salariée ou indépendante des élèves et étudiants se montait à 633 francs par mois (élèves du degré secondaire II: 383 francs; degré tertiaire: 800 francs). Rapporté en équivalent plein temps, le revenu mensuel brut des élèves et étudiants actifs occupés passe à 3'800 francs, un niveau inférieur à celui des actifs occupés du même âge (4'500 francs), ce malgré la plus grande fréquence du travail du soir, de la nuit et du week-end chez les premiers. Cette main-d'œuvre est donc apparemment relativement avantageuse pour les entreprises. Un écart entre hommes et femmes pouvait déjà être observé chez les élèves et étudiants puisque le revenu médian brut des hommes (converti en équivalent plein temps) était d'un quart supérieur à celui des femmes (4'400 contre 3'500 francs).

4 Synthèse

Au 2^e trimestre 2005, une personne sur quatre en formation à plein temps exerçait une activité professionnelle. Cette catégorie de travailleurs représentait 1,3 % de la population active occupée en Suisse. L'évolution de l'activité estudiantine indique une certaine dépendance à la conjoncture, avec notamment un pic atteint en 2001, au moment le plus fort de la reprise économique.

Pour l'élève ou l'étudiant, l'exercice d'une activité professionnelle remplit plusieurs fonctions: la première est l'acquisition d'une expérience professionnelle qui augmentera les chances d'emploi au moment de l'entrée sur le marché du travail. A cet égard, toute expérience peut être précieuse, mais l'on note une bipolarisation entre des postes nécessitant des qualifications relativement élevées et des emplois moins exigeants. Les premiers, d'autant plus lorsqu'ils correspondent au domaine d'études, maximiseront les chances professionnelles par la suite. Par ailleurs, l'exercice d'un emploi en cours d'études sert bien évidemment un intérêt pécuniaire, que cela soit pour obtenir une certaine autonomie financière ou tout simplement pour participer aux frais d'études. Selon l'enquête sur la situation sociale des étudiants, près de 40% des ressources financières des étudiants proviennent d'activités rémunérées. Une activité professionnelle peut également servir d'expérience de vie, contribuer à la réalisation de soi et notamment à l'intégration sociale.

Le marché du travail ne répond cependant pas entièrement aux besoins des personnes en formation: plus d'un quart des élèves et étudiants actifs occupés aimeraient augmenter leur taux d'occupation et 3,8% des personnes en formation à plein temps étaient à la recherche d'un emploi. Enfin, parmi les élèves et étudiants non actifs, environ la moitié seraient prêts à travailler si une offre intéressante se présentait ou si les conditions étaient différentes. Si l'accès au marché du travail n'est pas toujours aisé pour les personnes en formation, l'existence d'une entreprise dans le cercle familial peut faciliter les choses: on note ainsi une proportion bien plus importante de collaborateurs familiaux parmi les élèves et étudiants que chez les travailleurs du même âge n'étant pas en formation.

Les difficultés à exercer une activité professionnelle en parallèle avec les études (en raison du temps de présence aux cours et des travaux personnels à réaliser hors des heures de formation) incitent ou astreignent souvent les élèves et étudiants à chercher un job aux horaires non conventionnels. Ainsi près des deux tiers des élèves et étudiants actifs occupés travaillent le week-end, le soir ou la nuit, ceci en parallèle aux heures de cours. L'activité des élèves et des étudiants ne se concentre ainsi pas sur les seules périodes des vacances. Cette propension à travailler selon des horaires atypiques et souvent à des conditions avantageuses pour les employeurs peut constituer un grand avantage pour certains de ces derniers, notamment dans les branches de l'hôtellerie et de la restauration ainsi que dans le commerce de détail.

Des comportements distincts entre les sexes en ce qui concerne l'activité professionnelle se relèvent déjà au stade d'étudiant. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à travailler à côté de leurs études, mais ces derniers, lorsqu'ils travaillent, consacrent davantage de temps à leur activité professionnelle. Même si une part importante des élèves ou étudiantes travaille dans une profession intellectuelle ou scientifique, elles exercent le plus souvent une profession peu qualifiée, ceci surtout dans le domaine des services ou de la vente. Les hommes, par contre, se montrent quant à eux beaucoup plus éclectiques dans la profession exercée. Ces différences peuvent expliquer le plus faible niveau de revenu observé à ce stade déjà chez les femmes.

Il est difficile de prédire l'évolution de l'activité professionnelle chez les personnes en formation. La réforme en cours des cursus d'études va inciter désormais les étudiants à achever leurs études en un temps plus court qu'auparavant, limitant ainsi le temps disponible pour des activités hors études. D'autres signaux laissent présumer en revanche un accroissement de l'offre de travail de la part des étudiants dans le futur: tout d'abord, exercer une activité professionnelle durant les études constitue un critère d'engagement de plus en plus apprécié et demandé des employeurs. Par ailleurs, des voix se font entendre en vue d'un réaménagement du système de financement des études et prônent un transfert des charges de la formation des collectivités publiques vers les étudiants. Une telle adaptation se traduirait par une élévation du coût des études et en conséquence, par la nécessité pour certains élèves et étudiants de travailler davantage. Enfin, la tendance à la réduction des aides financières allouées aux personnes en formation devrait aussi avoir un impact sur l'offre de travail de ces derniers.

Données et méthode

L'enquête suisse sur la population active (ESPA) est une enquête annuelle réalisée auprès des ménages (52'000 en 2005) qui a pour but principal de fournir des données sur la structure de la population active en Suisse et sur les comportements en matière d'activité professionnelle. L'exploitation des résultats de l'enquête nécessite une extrapolation pondérée des réponses fournies. Chaque participant à l'ESPA représente en moyenne 100 personnes de la population résidente permanente âgée de 15 ans et plus.

Depuis sa création en 1991, l'ESPA détermine le statut des personnes sur le marché du travail en se référant aux recommandations du Bureau international du travail (BIT). Selon ces normes, la population active occupée se compose des personnes (i) qui ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou (ii) qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant ou (iii) qui ont collaboré dans l'entreprise familiale sans toucher de rémunération, ceci

la semaine précédant l'enquête. Un de grands avantages de l'ESPA est ainsi de couvrir toutes les formes d'activités et notamment les travaux à très faible taux d'occupation, information indispensable pour aborder l'activité professionnelle des étudiants.

Pour déterminer si une personne se trouve en formation, il est demandé si elle suivait un cours ou/et une formation au moment de l'enquête. Selon la réponse, les personnes sont regroupées selon une nomenclature standard dans lesquelles apparaissent tant les études traditionnelles «à plein temps» que les formations professionnelles s'effectuant le plus souvent en emploi. Les cours ne sont pas considérés comme une formation. Les chiffres présentés dans ce travail se réfèrent à la période couverte par l'ESPA, soit du 1^{er} avril au 30 juin de l'année considérée. S'ils n'incluent pas les jobs effectués durant la pause estivale, période opportune aux étudiants pour travailler à un taux d'occupation élevé, les résultats offrent en revanche une information pertinente quant aux caractéristiques de l'activité s'effectuant directement en parallèle à la formation et quant aux difficultés de concilier les deux activités.

